

بِسْمِ اللَّهِ وَالْحَمْدُ لِلَّهِ،

Mesdames, Messieurs, Excellences, Bonne journée à tous.

Nous sommes réunis aujourd'hui dans cette belle ville, jouissant de l'hospitalité généreuse des autorités indonésiennes auxquelles j'adresse, au nom de la république tunisienne, les plus vifs remerciements.

Notre mission étant l'examen aux fins d'approbation de l'ensemble des dispositions contenues dans « le paquet de Bali ».

Or, nous sommes paradoxalement tiraillés entre la crainte de ne pas réussir et la volonté exprimée par tous de faire de notre mieux pour sauver le devenir de l'OMC.

En fait, le dispositif du paquet minima qui nous est soumis pour consentement, comporte pourtant des enjeux considérables, ayant des retombées certaines sur le contenu, les mécanismes et les règles normatives du commerce international multilatéral.

Mon pays, je dois le souligner, malgré qu'il traverse une phase de transition difficile post-révolution, avec ce que cela requiert de mobilisation de ressources nationales et d'assistance internationale pour venir à bout du chômage, du déficit de la balance commerciale et des déséquilibres sociaux. Je dis, la Tunisie, en ce qui la concerne, et à quelques exceptions près n'a pas de grandes difficultés pour formuler son assentiment à l'ensemble du paquet et ce, faute de mieux.

Toutefois, notre engagement envers la communauté internationale et notre solidarité naturelle avec nos semblables et surtout les moins avancés d'entre eux, nous fait dire qu'au regard des impératifs du développement, de l'intégration et des revendications historiques légitimes des pays en développement, le paquet minima de Bali est loin d'être suffisant, ni satisfaisant ; il mérite d'être amélioré si notre objectif commun demeure de faire profiter tout le monde, tous les pays de façon légale gagnant- gagnant des échanges commerciaux multilatéraux.

En effet, force est de constater qu'un recul dans ce domaine est enregistré par rapport au programme de Doha, que l'idée de l'engagement unique est presque abandonnée, que le lien de conditionnalité s'est effrité, que le traitement spécial et différencié n'est pas consolidé. Bref, que les espoirs de régulation du commerce international fondé à Doha en 2001 sont sérieusement affectés.

C'est là, mesdames et messieurs, une vérité exprimée de diverses manières par la majorité des délégations ici présentes.

Mais faut-il pour autant claquer la porte et perdre définitivement espoir ?

Nous pensons qu'aucun ne le présage et qu'il faut à tout prix éviter ce scénario.

Ne sommes nous pas tous condamnés à coopérer dans ce village planétaire ?

Les modes, les règles, les mécanismes des échanges commerciaux ne sont-ils pas fondamentalement le reflet de la situation économique mondiale difficile qui sévit depuis des années et marquée aujourd'hui par une reprise qui tarde à venir ?

C'est justement, ce qui explique, entre autres, les difficultés rencontrées dans l'élaboration même, du paquet de Bali. C'est ce qui explique le manque de souplesse des uns, la rigidité qu'affichent d'autres à l'égard d'un certain nombre de questions considérées comme étant vitales.

Mon pays, ne fait pas d'illusion quant à l'issue de notre conférence. L'essentiel étant, pour nous, de ne pas gâcher l'avenir. Au contraire nous espérons profiter de cette conférence de Bali pour garantir des perspectives meilleures du futur et ce en jetant les ponts les plus solides pour l'après Bali, en convenant entre nous dès maintenant d'une feuille de route, claire, précise et concrète mais surtout susceptible de faire intégrer définitivement la dimension du développement dans tous les aspects du commerce multilatéral et ce, sous l'égide de notre organisation, l'OMC à laquelle nous sommes tous attachés.

Monsieur le président,

Avant de conclure, qu'il me soit permis de soulever brièvement et tout aussi directement quelques points auxquels mon pays accorde un intérêt particulier.

D'abord, la demande de la Ligue des Etats Arabes de bénéficier du statut d'observateur à la Conférence Ministérielle, au Conseil Général et à ses organes subsidiaires.

Ensuite, la requête de la Palestine de jouir du statut d'observateur permanent auprès de l'OMC.

Enfin, la demande d'introduire la langue arabe comme quatrième langue officielle faisant foi à l'OMC, je tiens à ce propos réitérer de nouveau la position de la Tunisie à faire réussir ces requêtes ainsi que l'engagement de mon gouvernement à consolider le rôle et le mandat de l'OMC, réaffirmant ainsi que la réussite de cette conférence redonnera à l'OMC sa fonction stratégique

d'enceinte fertile de négociations commerciales multilatérales et de rempart contre toute forme de protectionnisme, d'ordre unilatéral ou plurilatéral.

Je vous remercie de votre attention.